RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00391
Numéro SIREN : 423 571 934
Nom ou dénomination : EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2019 sous le numéro de dépôt 2210

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

EXPERTIS CFE AUDIT & CONSEIL
2 ALLEE D'EVRY
Technopole Nancy Brabois CS 60132
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

V/REF :
N/REF : 1999 B 391 / 2019-B-2210

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 04/03/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2018.

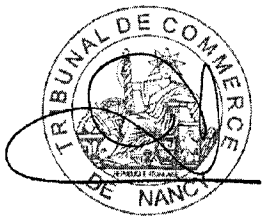
Concernant la société

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL
Société anonyme
Technopole Nancy Brabois - 2, allée d'Evry
54600 Villers-les-Nancy

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2210 le 11/03/2019

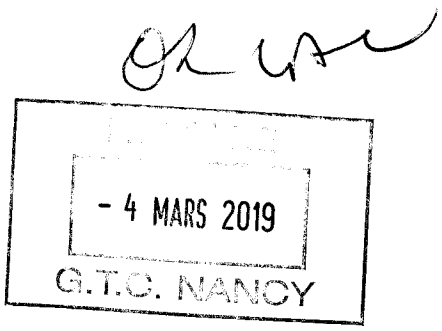
R.C.S. NANCY 423 571 934 (1999 B 391)

Fait à NANCY le 11/03/2019,
LE GREFFIER ASSOCIE



expertis cfe
AUDIT & CONSEIL

VILLERS-LÈS-NANCY | TOUL | ÉPINAL | METZ
FREYMING-MERLEBACH | THIONVILLE-YUTZ | VERDUN | COLMAR
MEMBRE INDÉPENDANT AUDECIA



Villers les Nancy, le 28 février 2019

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY
Registre du Commerce
Rue du Maréchal Juin
BP 30108

54003 NANCY Cedex

SG/MJD

Objet : **SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL**
423 571 934 R.C.S NANCY

Monsieur le Greffier,

Vous trouverez ci-joint, les documents sociaux concernant la société citée en référence et relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, à savoir :

- Résolution d'affectation du résultat,
- Comptes annuels,
- Annexe légale,
- Rapport du Commissaire aux Comptes.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire parvenir le récépissé de dépôt au Cabinet

EXPERTIS CFE Audit et Conseil
Technopôle Nancy Brabois
2 Allée d'Evry
C.S. 60132
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Sylvie GATTO
Responsable Juridique

P.J. : 1 Chèque bancaire d'un montant de **45,73 euros.**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Lorraine et Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Nancy. S.A au capital de 5 000 000 € | 423 571 934 RCS Nancy | N°TVA intracommunautaire FR03 423 571 934

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 2 Allée d'Evry 54600 VILLERS-LES-NANCY — Durée de l'exercice précédent* : 8

Numéro SIRET* : 4 2 3 5 7 1 9 3 4 0 0 0 2 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/08/2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	38 579	AG 38 579	
	Fonds commercial (1)	AH	5 961 070	AI	5 961 070
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	93 593	AO	93 593
	Constructions	AP	1 115 957	AQ 834 567	281 390
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	935 011	AU 692 732	242 279
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	331 130	CV	331 130
	Créances rattachées à des participations	BB	26 537	BC	26 537
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	240	BG	240
	Autres immobilisations financières*	BH	35 198	BI	35 198
	TOTAL (II)	BJ	8 537 320	BK 1 565 879	6 971 441
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	8 400	BM	8 400
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 105	BW	7 105
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 739 335	BY 698 847	4 040 487
	Autres créances (3)	BZ	726 326	CA	726 326
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 554	CE	1 554
	Disponibilités	CF	823 128	CG	823 128
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	130 460	CI	130 460
	TOTAL (III)	CJ	6 436 310	CK 698 847	5 737 462
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 973 630	1A 2 264 727	12 708 903

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 240 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Pour copie certifiée conforme,
Le Président

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 000)	DA	5 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	817 107
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	348 970
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	297 752
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	163 900
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	210 418
	TOTAL (I)	DL	6 838 149
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	8 000
	Provisions pour charges	DQ	289 991
	TOTAL (III)	DR	297 991
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	220 809
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	145 710
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	343 712
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 497 257
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	189 331
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 175 940
	TOTAL (IV)	EC	5 572 762
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 708 903

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 422 270
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	20 108

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 722	FB		FC	12 722	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	11 395 697	FH		FI	11 395 697	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 408 420	FK		FL	11 408 420	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	25 534	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	475 035	
	Autres produits (1) (11)					FQ	627	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 909 617	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	17 720	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 717	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(587)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 604 136	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	344 924	
	Salaires et traitements*					FY	5 243 854	
	Charges sociales (10)					FZ	2 132 055	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	122 594	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	328 460	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	9 771	
	Autres charges (12)					GE	38 325	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 848 972	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	60 645	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	94 160	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	34	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 256	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	97 451	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 512	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 512	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	94 938	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	155 584	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	199
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 399
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 944
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	15 712
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	18 656
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(17 256)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(25 573)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 008 468
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 844 568
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	163 900

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	116 031
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Pour copie certifiée conforme,
Le Président

Comptes Annuels 2018

Annexe légale

Expertis cfe
AUDIT & CONSEIL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 12 708 903 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 163 901 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
* Constructions : 2 à 50 ans
* Agencements des constructions : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 16 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau et informatique : 1 à 5 ans
* Mobilier : 2 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

En l'absence de limite prévisible des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds de commerce n'est pas limitée et les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est effectué à la clôture et si la valeur obtenue est inférieure à la valeur d'actif, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 246 994 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 961 071			5 961 071
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 579			38 579
Immobilisations incorporelles	**5 999 650**			**5 999 650**
- Terrains	93 594			93 594
- Constructions sur sol propre	1 029 774			1 029 774
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	86 183			86 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	284 802	17 849		302 651
- Matériel de transport	9 536	13 367	9 536	13 367
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	551 232	90 203	22 442	618 994
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 055 121**	**121 420**	**31 977**	**2 144 564**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	448 135		90 467	357 668
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 119		680	35 439
Immobilisations financières	**484 253**		**91 147**	**393 107**
ACTIF IMMOBILISE	**8 539 025**	**121 420**	**123 124**	**8 537 320**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		121 420		121 420
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**121 420**		**121 420**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		31 977	91 147	123 124
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**31 977**	**91 147**	**123 124**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	207 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 754 071
Total	**5 961 071**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI COFIMMO 54600 VILLERS LES NANCY	30 490	76 360	99,95	76 360
SCI SAUT LE CERF 54600 VILLERS LES NANCY	15 245	17 856	99,90	17 856
SCI VAL D'ORNAIN 54602 VILLERS LES NANCY CEDEX	15 245		99,90	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	328 782	328 782	95 617		94 160
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 579			38 579
Immobilisations incorporelles	**38 579**			**38 579**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	747 500	14 203		761 703
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	66 710	6 155		72 865
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	188 762	25 247		214 009
- Matériel de transport	9 536	1 121	9 536	1 121
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	423 860	76 184	22 442	477 602
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 436 367**	**122 910**	**31 977**	**1 527 300**
ACTIF IMMOBILISE	**1 474 946**	**122 910**	**31 977**	**1 565 879**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 658 098 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	26 537		26 537
Prêts	240	240	
Autres	35 199		35 199
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 739 335	4 739 335	
Autres	726 327	726 327	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130 460	130 460	
Total	**5 658 098**	**5 596 362**	**61 736**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	680		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	1 511 497
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	152 411
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 533
PRODUITS A RECEVOIR	18 748
Total	**1 684 189**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 000,00 euros décomposé en 63 500 titres d'une valeur nominale de 78,74 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTIONS ORDINAIRES	55 737			55 737
ACTIONS NOMINATIVES A DIVIDENDE MA	7 763			7 763
TOTAL	**63 500**			**63 500**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	195 022	15 396		210 419
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**195 022**	**15 396**		**210 419**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		15 396		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	281 720	8 271			289 991
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	77 620	1 500	71 120		8 000
Total	**359 340**	**9 771**	**71 120**		**297 991**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 771	71 120		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 572 763 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	20 108	20 108		
- à plus de 1 an à l'origine	200 701	50 209	150 492	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 713	343 713		
Dettes fiscales et sociales	2 497 258	2 497 258		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	335 043	335 043		
Produits constatés d'avance	2 175 940	2 175 940		
Total	**5 572 763**	**5 422 271**	**150 492**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	59 004			
(**) Dont envers les associés	145 711			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 193 euros.

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNIS DIVERS	94 703
INT. COURUS/EMPRUNTS	52
CONGES A PAYER	390 776
INTERESSEMENT	39 946
SALAIRES PRIMES A PAYER	302 569
CHARGES SOCIALES / CP	179 370
ORGANISMES SOCIAUX A PAY.	114 890
CH.SOC./PRIMES A PAYER	138 880
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	95 850
CH. FISCALES S/ PROV	14 769
CHARGES A PAYER DIVE	14 851
Total	**1 386 656**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	130 460		
Total	**130 460**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
HONORAIRES FACT D AVANCE	2 175 940		
Total	**2 175 940**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2018
HONO. COMMISSARIAT	188 655
VENTES DE MARCHANDISES	12 723
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	93 611
HONO. COMPTABLES	10 243 759
PRESTATIONS GROUPE	869 672
TOTAL	**11 408 420**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 4 980 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements financiers	*1 775*
Autres engagements donnés	1 775
Total	**1 775**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 311 624 euros (dont 21 633 euros financés par contrat collectif d'assurance sur la vie).

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 289 991 euros

Le montant de l'engagement tient compte des paramètres suivants :

Taux d'actualisation retenue pour l'étude, taux 2017 : 1,49%

Augmentation annuelle des salaires de 1,50 % constant

Départ prévu, sauf dérogation individuelle, à 66 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres

Taux de rotation : 4 % constant pour les cadres, 5 % constant pour les non cadres

Taux de charges sociales patronales : 45 % pour les cadres, 40 % pour les non cadres

Autres informations

Départ à l'initiative du salarié

L'année des calculs retenue est 2018

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL
Société Anonyme
au capital de 5 000 000 euros
Siège social : Technopôle Nancy Brabois
2 Allée d'Evry
54600 VILLERS LES NANCY
423 571 934 RCS NANCY

Pour copie certifiée conforme,
Le Président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE DU 18 FEVRIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 163 900,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	163 900,62 euros
A la réserve légale	8 195,03 euros
Solde	155 705,59 euros
A titre de dividendes prioritaires 5,89 euros de dividende par action pour les 7 763 actions à dividendes prioritaires soit	45 724,00 euros
Le solde	109 981,59 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 407 734,38 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 724,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant éligible à la réfaction de 40% pour les personnes physiques	Montant éligible à la réfaction de 40% pour les personnes morales	Montant non éligible à la réfaction de 40% pour les personnes physiques
31/12/2015	443 135,00	87,62	443 040,64	6,74
31/12/2016	443 135,00	87,62	443 040,64	6,74
31/08/2017	443 135,00	87,62	443 040,64	6,74

Vote de l'Assemblée Générale Mixte Annuelle du 18 février 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président du
Conseil d'Administration

OLIVIER DIETSCH
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION DE NANCY

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE NANCY

EXPERT JUDICIAIRE INSCRIT PRÈS LA COUR
D'APPEL DE NANCY

NANCY
3, rue de Turique - B.P. n° 50350
54006 NANCY Cedex
Tél. 03 83 98 65 25
Fax 03 83 96 27 47
E-mail : olivier.dietsch@secef.fr

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

SA au capital de 5 000 000 €
Technopôle Nancy Brabois – 2 Allée d'Evry – 54600 VILLERS LES NANCY
RCS NANCY 423 571 934

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2018

OLIVIER DIETSCH

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION DE NANCY

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE NANCY

EXPERT JUDICIAIRE INSCRIT PRÈS LA COUR
D'APPEL DE NANCY

NANCY
3, rue de Turique - B.P. n° 50350
54006 NANCY Cedex
Tél. 03 83 98 65 25
Fax 03 83 96 27 47
E-mail : olivier.dietsch@secef.fr

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

SA au capital de 5 000 000 €
Technopôle Nancy Brabois – 2 allée d'Evry – 54600 VILLERS LES NANCY
RCS NANCY 423 571 934

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 août 2018

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

SA au capital de 5 000 000 €
Technopôle Nancy Brabois – 2 allée d'Evry – 54600 VILLERS LES NANCY
RCS NANCY 423 571 934

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 août 2018

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblé Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er septembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 8 janvier 2019
Le Commissaire aux Comptes,



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	38 579	38 579		
Fonds commercial	5 961 071		5 961 071	5 961 071
Immobilisations corporelles				
Terrains	93 594		93 594	93 594
Constructions	1 115 958	834 568	281 390	301 748
Autres immobilisations corporelles	935 012	692 732	242 279	223 412
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	357 668		357 668	448 135
Prêts	240		240	920
Autres immobilisations financières	35 199		35 199	35 199
Total	**8 537 320**	**1 565 879**	**6 971 441**	**7 064 079**
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	8 400		8 400	7 813
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 739 335	698 848	4 040 487	3 899 438
Fournisseurs débiteurs	90 310		90 310	106 754
Personnel				700
Etat, Impôts sur les bénéfices	334 512		334 512	10 714
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	28 464		28 464	19 416
Autres créances	273 041		273 041	1 614 843
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	7 105		7 105	3 145
Valeurs mobilières de placement	1 555		1 555	1 555
Disponibilités	823 128		823 128	1 146 520
Charges constatées d'avance	130 460		130 460	123 996
Total	**6 436 310**	**698 848**	**5 737 462**	**6 934 894**
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	**14 973 630**	**2 264 727**	**12 708 903**	**13 998 973**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Bilan

	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
PASSIF		
*** CAPITAUX PROPRES**		
Capital social ou individuel	5 000 000	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	817 107	817 107
Réserve légale	348 970	332 201
Autres réserves	297 753	422 266
Résultat de l'exercice	**163 901**	**335 392**
Provisions réglementées	210 419	195 022
Total	**6 838 150**	**7 101 988**
***AUTRES FONDS PROPRES**		
Total		
***PROV./ RISQUES ET CHARGES**		
Provisions pour risques	8 000	77 620
Provisions pour charges	289 991	281 720
Total	**297 991**	**359 340**
***DETTES**		
Emprunts	*200 701*	*159 702*
Découverts et concours bancaires	*20 108*	*243*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	220 809	159 946
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	145 711	1 263 047
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 713	260 777
Personnel	*759 605*	*875 100*
Organismes sociaux	*677 956*	*695 009*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*949 078*	*920 877*
Autres dettes fiscales et sociales	*110 619*	*127 727*
Dettes fiscales et sociales	2 497 258	2 618 714
Autres dettes	189 332	193 127
Produits constatés d'avance	2 175 940	2 042 036
Total	**5 572 763**	**6 537 645**
TOTAL PASSIF	**12 708 903**	**13 998 973**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Compte de résultat

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/08/17 8 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	12 723	0,11	6 272	0,08	3 314	35,23
Production vendue	11 395 698	99,89	7 818 797	99,92	-332 498	-2,84
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 408 420	100,00	7 825 070	100,00	-329 184	-2,80
Total	**11 408 420**	**100,00**	**7 825 070**	**100,00**	**-329 184**	**-2,80**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	17 720	0,16	16 943	0,22	-7 694	-30,27
Achats de matières premières	7 717	0,07	4 228	0,05	1 375	21,67
Var. Stock de matières premières	-587	-0,01	5 635	0,07	-9 040	-106,95
Total	**24 850**	**0,22**	**26 806**	**0,34**	**-15 359**	**-38,20**
MARGE SUR M/SES ET MAT	**11 383 570**	**99,78**	**7 798 263**	**99,66**	**-313 825**	**-2,68**
PRODUITS						
Subventions d'exploitation	25 535	0,22	22 990	0,29	-8 950	-25,95
Autres produits	475 663	4,17	235 216	3,01	122 839	34,82
Total	**501 198**	**4,39**	**258 205**	**3,30**	**113 890**	**29,41**
CHARGES						
Autres achats et charges externes	3 604 136	31,59	2 386 877	30,50	23 821	0,67
Impôts, taxes et versements assimilés	344 924	3,02	212 913	2,72	25 555	8,00
Salaires et Traitements	5 243 855	45,96	3 471 431	44,36	36 709	0,70
Charges sociales	2 132 056	18,69	1 380 110	17,64	61 890	2,99
Amortissements et provisions	460 825	4,04	279 635	3,57	41 373	9,86
Autres charges	38 326	0,34	88 040	1,13	-93 734	-70,98
Total	**11 824 122**	**103,64**	**7 819 006**	**99,92**	**95 614**	**0,82**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**60 646**	**0,53**	**237 463**	**3,03**	**-295 549**	**-82,97**
Produits financiers	97 451	0,85	134 142	1,71	-103 762	-51,57
Charges financières	2 512	0,02	13 196	0,17	-17 281	-87,31
Résultat financier	**94 939**	**0,83**	**120 947**	**1,55**	**-86 482**	**-47,67**
RESULTAT COURANT	**155 584**	**1,36**	**358 410**	**4,58**	**-382 030**	**-71,06**
Produits exceptionnels	1 400	0,01	596	0,01	506	56,58
Charges exceptionnelles	18 657	0,16	20 209	0,26	-11 657	-38,45
Résultat exceptionnel	**-17 257**	**-0,15**	**-19 613**	**-0,25**	**12 163**	**-41,34**
Impôts sur les bénéfices	-25 573	-0,22	3 405	0,04	-30 681	-600,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	**163 901**	**1,44**	**335 392**	**4,29**	**-339 187**	**-67,42**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 12 708 903 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 163 901 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
* Constructions : 2 à 50 ans
* Agencements des constructions : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 16 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau et informatique : 1 à 5 ans
* Mobilier : 2 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

En l'absence de limite prévisible des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds de commerce n'est pas limitée et les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est effectué à la clôture et si la valeur obtenue est inférieure à la valeur d'actif, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 246 994 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 961 071			5 961 071
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 579			38 579
Immobilisations incorporelles	**5 999 650**			**5 999 650**
- Terrains	93 594			93 594
- Constructions sur sol propre	1 029 774			1 029 774
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	86 183			86 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	284 802	17 849		302 651
- Matériel de transport	9 536	13 367	9 536	13 367
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	551 232	90 203	22 442	618 994
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 055 121**	**121 420**	**31 977**	**2 144 564**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	448 135		90 467	357 668
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 119		680	35 439
Immobilisations financières	**484 253**		**91 147**	**393 107**
ACTIF IMMOBILISE	**8 539 025**	**121 420**	**123 124**	**8 537 320**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		121 420		121 420
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**121 420**		**121 420**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		31 977	91 147	123 124
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**31 977**	**91 147**	**123 124**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	207 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 754 071
Total	**5 961 071**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI COFIMMO 54600 VILLERS LES NANCY	30 490	76 360	99,95	76 360
SCI SAUT LE CERF 54600 VILLERS LES NANCY	15 245	17 856	99,90	17 856
SCI VAL D'ORNAIN 54602 VILLERS LES NANCY CEDEX	15 245		99,90	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	328 782	328 782	95 617		94 160
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 579			38 579
Immobilisations incorporelles	**38 579**			**38 579**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	747 500	14 203		761 703
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	66 710	6 155		72 865
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	188 762	25 247		214 009
- Matériel de transport	9 536	1 121	9 536	1 121
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	423 860	76 184	22 442	477 602
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 436 367**	**122 910**	**31 977**	**1 527 300**
ACTIF IMMOBILISE	1 474 946	122 910	31 977	1 565 879

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 658 098 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	26 537		26 537
Prêts	240	240	
Autres	35 199		35 199
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 739 335	4 739 335	
Autres	726 327	726 327	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130 460	130 460	
Total	5 658 098	5 596 362	61 736
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	680		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	1 511 497
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	152 411
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 533
PRODUITS A RECEVOIR	18 748
Total	1 684 189

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 000,00 euros décomposé en 63 500 titres d'une valeur nominale de 78,74 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTIONS ORDINAIRES	55 737			55 737
ACTIONS NOMINATIVES A DIVIDENDE MA	7 763			7 763
TOTAL	63 500			63 500

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	195 022	15 396		210 419
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	195 022	15 396		210 419
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		15 396		

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	281 720	8 271			289 991
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	77 620	1 500	71 120		8 000
Total	**359 340**	**9 771**	**71 120**		**297 991**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 771	71 120		
Financières					
Exceptionnelles					

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 572 763 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	20 108	20 108		
- à plus de 1 an à l'origine	200 701	50 209	150 492	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 713	343 713		
Dettes fiscales et sociales	2 497 258	2 497 258		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	335 043	335 043		
Produits constatés d'avance	2 175 940	2 175 940		
Total	**5 572 763**	**5 422 271**	**150 492**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	59 004
(**) Dont envers les associés	145 711

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 193 euros.

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNIS DIVERS	94 703
INT. COURUS/EMPRUNTS	52
CONGES A PAYER	390 776
INTERESSEMENT	39 946
SALAIRES PRIMES A PAYER	302 569
CHARGES SOCIALES / CP	179 370
ORGANISMES SOCIAUX A PAY.	114 890
CH.SOC./PRIMES A PAYER	138 880
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	95 850
CH. FISCALES S/ PROV	14 769
CHARGES A PAYER DIVE	14 851
Total	**1 386 656**

Commissaire aux comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	130 460		
Total	**130 460**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
HONORAIRES FACT D AVANCE	2 175 940		
Total	**2 175 940**		

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2018
HONO. COMMISSARIAT	188 655
VENTES DE MARCHANDISES	12 723
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	93 611
HONO. COMPTABLES	10 243 759
PRESTATIONS GROUPE	869 672
TOTAL	11 408 420

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 4 980 euros

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements financiers	*1 775*
Autres engagements donnés	1 775
Total	**1 775**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 311 624 euros (dont 21 633 euros financés par contrat collectif d'assurance sur la vie).

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 289 991 euros

Le montant de l'engagement tient compte des paramètres suivants :

Taux d'actualisation retenue pour l'étude, taux 2017 : 1,49%

Augmentation annuelle des salaires de 1,50 % constant

Départ prévu, sauf dérogation individuelle, à 66 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres

Taux de rotation : 4 % constant pour les cadres, 5 % constant pour les non cadres

Taux de charges sociales patronales : 45 % pour les cadres, 40 % pour les non cadres

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Autres informations

Départ à l'initiative du salarié

L'année des calculs retenue est 2018

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH